(bisherige Bezeichnung: Disbomulti® 209 Fliesen- und

DisboMULTI 209 Fliesen- und Vielzweckklebstoff

Pour le collage de carrelage, panneaux, matériaux d'isolation et carrelage sur carrelage. Pour la réalisation de ponts d'adhérence sur supports lisses.

Description de produit

Domaine d'utilisation

Pour le collage de carrelage sur surfaces murales dans des pièces sèches.
Avec adjonction de ciment Portland CEM I (PZ 32,5), également appropriée sur les sols de pièces humides (p.ex. douches), à l'extérieur et pour le collage de carrelage sur carrelage existant. Ne pas utiliser en zone sous-marine.
Utilisable pour le collage de matériaux isolants et de papiers-peints ainsi que pour la réalisation de ponts d'adhérence sur supports lisses.
Masse de réparation pour enduits endommagés.

Propriétés

- Appropriée pour le collage de revêtements céramiques conformément aux normes EN 159, EN 176, DIN 18 158 et DIN 18 166
- Répond aux exigences de la norme DIN 18 156-D
- Grâce à l'adjonction de ciment Portland CEM I (PZ 32,5), résistante au gel et à l'eau, et appropriée pour le collage de carrelage sur carrelage existant
- Stable et très élastique

Matériau de base

Dispersion de styrol-acrylate

Stockage

Au frais, au sec et à l'abri du gel.
Les emballages d'origine fermés sont stables au stockage pendant 12 mois.

Données techniques

- Densité: Env. 1,6 g/cm^3

Application

Supports appropriés

Pose de carrelage
Supports conformes à la norme DIN 18 157, partie 2, 4, tels que les enduits des groupes de mortier P II, P III, P IVa, P IVb, P V d'après DIN 18 550, maçonnerie, béton (de plus de 28 jours pour le traitement avec Disbomulti® 209 sans additifs), panneaux muraux en plâtre, panneaux de plâtre enrobés de carton, béton cellulaire, revêtements céramiques existants, panneaux en fibres de bois (mur), panneaux composites en mousse dure, chapes de ciment chauffées, chapes de ciment, asphalte coulé (à l'intérieur).
Conformément à la norme DIN 18 202, les surfaces doivent être suffisamment planes, adhérentes, exemptes de fissures et matières qui pourraient avoir un impact sur l'adhérence de la colle, telles que des solvants et particules mal adhérentes, concentrations de liant, efflorescences et salissures.

Collage des matériaux isolants
Tous les supports minéraux absorbants, bien adhérents et exempts de substances pouvant entraîner une mauvaise adhérence de la colle.

Préparation du support

Pose de carrelage
Appliquer une couche de fond avec CapaSol Konzentrat sur les surfaces minérales, absorbantes. Imprégner les surfaces sensibles à l'humidité (panneaux en fibres de bois, éléments en plâtre) avec Caparol Tiefgrund TB ou imperméabiliser avec un produit d'étanchéité liquide dans les pièces humides.

Préparation du matériau

Pose de carrelage
Prête à l'emploi pour une application murale en zone sèche. Pour d'autres domaines d'utilisation tels que des chapes de ciment chauffées (intérieur), pièces humides, anciens revêtements de carrelage, balcons, terrasses, socle de maison, mélanger Disbomulti® 209 et le ciment Portland dans les proportions suivantes :
DisboMULTI 209, 100 % en poids
Ciment Portland CEM I (PZ 32,5), 20 % en poids
Mélanger soigneusement avec un mélangeur et, si nécessaire, réguler la consistance en ajoutant une petite quantité d'eau ou de ciment.

Collage des matériaux isolants
Prête à l'emploi pour un collage à l'intérieur. Pour le collage sur supports intérieurs non absorbants ou faiblement absorbants, ajouter du ciment Portland CEM I (PZ 32,5) à raison de 20 % en poids.

Masse de réparation
Préparer la masse de réparation comme suit :
DisboMULTI 209, 40 % en poids (= 5 parties poids)
Ciment Portland CEM I (PZ 32,5), 10 % en poids (= 1 partie poids)
Sable, 50 % en poids (= 5 parties poids).
Mélanger soigneusement avec un mélangeur et, si nécessaire, réguler la consistance en ajoutant une petite quantité d'eau ou de ciment.

Collage de papiers-peints
Ajouter 5 % en poids d'eau max. pour une application au rouleau / à la brosse.

Pont d'adhérence
Ajouter max. 20–30 % d'eau en poids.

Méthode d'application

Pose de carrelage
Appliquer la colle comme film de contact sur la surface de pose à l'aide d'une spatule plate suivant la technique de « floating ».
Appliquer la colle sur la couche encore fraîche (angle d'incidence de la spatule 45° - 60°) et peigner la surface. Selon le format et l'aspect du dos du carrelage, utiliser des spatules dentelées conformément à la norme DIN 18 157, partie 2, tableau 1.
Poser les revêtements céramiques en les enfonçant et en les faisant glisser dans la colle encore fraîche.
Ne pas appliquer plus de colle que nécessaire pour couvrir une surface dans un délai de 30 minutes (à 20 °C et 60 % d'humidité relative de l'air).
Sur les balcons et terrasses, utiliser la technique combinée « Floating-Buttering » suivant la norme DIN 18 157, partie 1, 7.33. Dans ce procédé, la colle est également appliquée au dos du carrelage.

Spatule dentelée recommandée (avec dentelure carrée) :
Longueur latérale du revêtement céramique :
Jusqu'à 50 mm : Dentelure de 3 mm
Entre 50 et 108 mm : Dentelure de 4 mm
Entre 108 et 200 mm : Dentelure de 6 mm
Au-delà de 200 mm : Dentelure de 8 mm
Au-delà de 300 mm : Dimensions spéciales

Collage des matériaux isolants
Appliquer la colle par plots, par bandes ou sur toute la surface. Poncer les côtés à coller des panneaux extrudés et moulés/expansés.

Papiers-peints
Appliquer la colle sur le support à l'aide d'une spatule dentelée, au rouleau ou à la brosse et fixer le papier-peint.

Consommation

Pose de carrelage	1,–3,5 kg/m^2 selon le type de truelle dentelée
Collage des matériaux isolants	1–3 kg/m^2
Papiers-peints	1–2 kg/m^2
Pont d'adhérence	0,5–0,8 kg/m^2

Conditions d'emploi

Température ambiante, du produit et du support :
Min. 5 °C, max 30°C

Séchage/Temps de séchage

(avant jointoiement)
A + 20°C et avec une humidité relative de l'air de 65%, après 2 jours sur surfaces murales absorbantes, après 3 jours sur murs et sols non absorbants.

Nettoyage des outils	A l'eau après l'emploi.

Conseil

Indications de danger / Conseils de sécurité (réglémentation en vigueur lors de l'impression)	**Uniquement pour un usage professionnel** **Selon la directive européenne** Tenir hors de portée des enfants. Éviter le rejet dans l'environnement. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Utiliser un filtre contre poussières P2 pendant le ponçage. Contient: 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [EG Nr. 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [EG Nr. 220-239-6] (3:1), 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one. Peut causer une réaction allergique. Dans le cas d'une ingestion accidentelle, consulter le centre antipoison.
Attention (réglémentation en vigueur lors de l'impression)	Garder hors de portée des enfants. En cas de travaux de ponçage utiliser le filtre de poussière P2. Prendre soin d'un bonne ventilation pendant l'application et le séchage. Ne pas manger, boir ou fumer pendant l'application. En cas de contact avec les yeux, ou la peau rincer immédiatement à l'eau. Ne pas verser dans les canalisations, cours d'eau ou sur la terre. Nettoyage des outils immédiatement après l'emploi à l'eau et au savon.
Elimination des déchets	Matériau et emballage selon directives locales
Giscode	D 1
Plus de détails	Voir fiche de sécurité. Pour l'application du produit, observer les indications fournies par Caparol en matière de protection des constructions.
Centre Service Clients	**DAW Belgium sprl** Tél.: (+32) (0)11 60 56 30 Fax: (+32) (0)11 52 56 07 E-mail: info-tech@daw.be www.caparol.be

Nos fiches techniques sont établies selon les plus récents enseignements de la technique et notre expérience. Notre responsabilité ne saurait cependant être engagée quant à la validité générale des préconisations, du fait que l'application se situe en dehors de notre influence, et que la diversité des supports exige dans chaque cas une adaptation selon les conditions rencontrées.
A la parution d'une nouvelle édition, la présente fiche technique est annulée d'office. Veuillez vous assurer de posséder la dernière mise à jour en vérifiant sur www.caparol.be.

DAW Belgium BVBA/SPRL · Koeltorenlaan 2 · B 3550 HEUSDEN-ZOLDER · Telefoon (011) 60 56 30 · Fax (011) 52 56 07 · www.caparol.be · email info@caparol.be